



### 13<sup>ème</sup> législature

Question N° : 61840

de M. Jardé Olivier ( Nouveau Centre - Somme )

Question écrite

Ministère interrogé > Éducation nationale

Ministère attributaire > Éducation nationale

Rubrique > enseignement

Tête d'analyse > programmes

Analyse > espéranto

Question publiée au JO le : 27/10/2009 page : 10095

Réponse publiée au JO le : 20/04/2010 page : 4509

#### Texte de la question

M. Olivier Jardé attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'absence de place accordée à l'espéranto. Alors que le Président de la République ne cesse de répéter que le monde du XXI<sup>e</sup> siècle ne sera pas uniforme mais bien multipolaire, c'est bien la prééminence de la langue anglaise qui persiste dans notre système éducatif. Ce qui est valable au niveau politique et économique l'est également au niveau linguistique. Certes, l'espéranto, en tant que langue neutre, n'est pas rattaché à une culture, mais elle délivre un message de paix et de fraternité essentiel à transmettre à notre jeunesse dans ce nouveau siècle. Comme l'ont démontré de nombreux rapports d'experts, l'espéranto prépare d'une manière très efficace à l'apprentissage des autres langues vivantes. Le rapport Grin analyse, de manière pertinente, l'injustice économique que la situation actuelle engendre. Aussi, l'apprentissage de l'espéranto ne peut continuer à être rejeté de l'enseignement ou laissé à la simple initiative des établissements scolaires. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement compte promouvoir l'enseignement de l'espéranto dès l'école primaire ou, à défaut, faire au moins l'objet d'une initiation durant la scolarité de chaque Français.

#### Texte de la réponse

L'espéranto est une langue porteuse d'un bel idéal de fraternité et de neutralité. Parlé par des millions de locuteurs dispersés de par le monde, l'espéranto ne réunit malheureusement pas les conditions nécessaires pour faire l'objet d'un enseignement institutionnalisé à l'école. Enseigner l'espéranto en vue de former des locuteurs qui puissent communiquer à l'international implique que cette langue soit suffisamment diffusée dans le monde pour en permettre une utilisation effective et pratique ; dispose d'un statut officiel ; soit porteuse d'une culture et d'un patrimoine culturel riche. L'espéranto n'est actuellement pas en mesure de concurrencer certaines grandes langues internationales comme l'anglais, l'arabe, l'espagnol, le russe et le français dont la maîtrise s'avère aujourd'hui bien plus essentielle que l'espéranto ; aussi bien dans les domaines de l'économie, de la diplomatie, du tourisme que de la recherche. En outre, l'espéranto n'est pas non plus aujourd'hui reconnu comme langue de travail dans les grandes organisations internationales. La place de la culture, prépondérante dans l'enseignement des langues vivantes en France, impose par ailleurs que la langue étrangère ou, régionale enseignée soit porteuse d'un patrimoine culturel riche et vivant. Il s'agit pour l'élève de mettre en perspective sa propre culture par rapport à celle de l'autre pour comprendre ce qui constitue chacun dans sa différence. Il s'agit aussi de sensibiliser l'élève aux variations linguistiques (accents, patois, registres de langue...) qui font le « sel » de la langue. C'est bien l'accès à la complexité d'une culture et à la richesse interne d'une langue qui rend l'apprentissage particulièrement motivant pour les élèves. L'espéranto qui ne dispose pas encore du statut de langue maternelle, se construit actuellement une culture propre qui reste encore bien jeune. Néanmoins, rien ne s'oppose à ce que d'ores et déjà des établissements scolaires qui le souhaiteraient, mettent en place une initiation à l'espéranto dans le cadre d'activités péri-éducatives locales.